

Cérémonie des vœux 2023



Après deux années sans cérémonie de vœux, deux années «entre parenthèses», c'est avec beaucoup de plaisir partagé que ce moment de retrouvailles et d'échanges a pu à nouveau se faire.

Ce sont des vœux un peu particuliers cette année que Maryse Roger-Coupin a adressé à la population puisqu'elle a officiellement annoncé qu'elle passera le flambeau au printemps prochain.

SUR VOTRE AGENDA

FÉVRIER

Vendredi 3 : Ciné-séniors. A 14h au Moulin de tous sur réservation 03 21 44 97 50.

Samedi 4 : Assemblée générale des Gardes d'Honneur de Lorette Salle des Fêtes à 10h30.

Mercredi 8 : Atelier cuisine du CCAS. Foyer L. Lecoutre à 9h. Sur inscription au CCAS.

Dimanche 12 : Repas de l'ABCD'Angres. A 12h, salle des Fêtes.

Samedi 18 : Concours de belote organisé par le Tennis club de l'amicale laïque. Inscriptions dès 14h30. Salle des Fêtes. Mise 5€ par joueur.

MARS

Samedi 4 : Spectacle «La princesse qui n'aimait pas» par la compagnie Barbaque. A 14h. A partir de 6 ans. Salle bleue, espace Jean Ferrat. Gratuit sur réservation à la médiathèque L'Embellie au 03 91 83 45 85.

Dimanche 5 : Concert de Marcia Higelin dans le cadre du festival «Les enchanteurs». A 17h. Salle des Fêtes d'Angres. Gratuit pour les Angroises dans le cadre de la journée des droits des femmes. Rés. à la médiathèque au 03 91 83 45 85.

Mardi 7 : Révisez votre code de la route ! Avec l'amicale Laïque, Au fil des ans et l'auto-école L'Inter. Foyer L. Lecoutre à 14h30.

Samedi 11 : Carnaval de l'APE. Salle des Fêtes à partir de 14h30.

Mardi 14 : Projection du film «Debout les femmes». Salle bleue de l'espace J. Ferrat à 19h. Sur réservation à la médiathèque 03 91 83 45 85.

Samedi 25 : Repas dansant du carnaval par l'association de jumelage Angres-Danderhall. Reserv. au 06 37 32 31 47.

Dimanche 26 : Spectacle «Manu et Odile» par la Cie Les Baltringues. Salle bleue de l'espace Jean Ferrat à 18h

Mardi 28 : Projection de l'animé «Princesse Mononoké». Salle bleue de l'espace J. Ferrat à 18h30. Sur réservation à la médiathèque 03 91 83 45 85.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HAMADOU Wassim le 12/11
DELABY Maddy le 14/11
DAVID Jeanne le 16/11
GALLET Mohamed le 19/11
BELLEBOIS Elio le 19/12
REMY Lucas le 19/12
CARRON Chloé le 24/12
KOLUSZ Tiago le 25/12
LIENARD PIETRUSIAK Romane le 15/01
LIENARD PIETRUSIAK Typhaine le 15/01
BRAY Zoé le 16/01

DÉCÉS

DHEDIN René le 22/11
KACZMAREK Henriette née DEROCH le 28/11
MONCHEAUX Marie-Christine née POTTIER le 02/12
CARON André le 03/12
GOLINSKI Daniel 03/12
ROSADA Henri le 09/12
CAPET Bernard le 15/12
HANOT Brigitte née DEBRET le 28/12
LECOMTE Norbert le 29/12
LECOMTE Eveline née BRILLON le 10/01
FACHE Pierre le 14/01
LHERBIER Alain le 14/01
LEFEBVRE Berthe née LAFORGE le 18/01

RÉFORME DES RETRAITES

Venez débattre avec nous !

Judi 9 février de 18h à 20h
Au Moulin de Tous

*En présence de l'ex-sénateur
Dominique Watrin et de la
sénatrice Cathy Apourceau-Poly.*

Ciné-séniors, à vos agendas !

Vendredi 3 février à 14h

«UN TOUR CHEZ MA FILLE»
Sur réservation au Moulin de Tous

Prochains ateliers parentalité

08/02 Calendrier personnalisé avec photos

01/03 Atelier cuisine cake salé

08/03 Atelier créatif

15/03 Petit déjeuner et pomme d'amour avec Projection-goûter de carnaval

**A 14h sur réservation au
Moulin de Tous 03 21 44 94 50**

PERMANENCE DE VOS ÉLUS

Mme Maryse ROGER COUPIN

Maire : mercredi de 9h30 à 11h30

Mme Cathy DRUELLE Adjointe à l'action sociale et à la promotion de la santé : mardi de 18h à 19h en mairie

M. Pascal CARON Adjoint aux travaux et à l'environnement : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h

Mme Sandrine LEMARCHAND DE LA COUTURE Adjointe à l'enfance et à la jeunesse : mercredi de 10h à 12h au Moulin de Tous

M. Serge POIX Adjoint à la sécurité, au devoir de mémoire et au jumelage : vendredi de 14h à 16h en mairie.

Mme Annie WOJCIECHOWSKI Adjointe aux aînés et au lien intergénérationnel : jeudi de 14h à 16h en mairie

M. Cédric ROMA Adjoint à l'enseignement et à la formation professionnelle : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h

Mme Anouk BRETON Adjointe à la culture, à la vie associative et au sport : sur rendez-vous le mercredi de 15h à 17h à la médiathèque L'Embellie

DÉCHETS MÉNAGERS

Le mardi dès 6h

COLLECTE SÉLECTIVE

Conteneur jaune :

le mercredi dès 13h

Le verre est désormais à déposer dans les bornes d'apport volontaire

ENCOMBRANTS

Une fois par trimestre dès 7h
Prochaine collecte le 26 avril

VÉGÉTAUX

Le ramassage des végétaux reprendra au printemps

En cas de jour férié, la collecte est reportée au samedi suivant.

Numéro Vert : 0 800 596 000
mesdechets.agglo-lenslievin.fr

Déchèterie de Quadraparc :

du lundi au samedi de 9h à 19h
et le dimanche de 8h30 à 12h

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès personnelle

COLLECTE ET RAMASSAGE

ANGRES LA GAZETTE N° 191 Janvier 2023
Périodique d'information
Directeur de publication : Maryse COUPIN
Rédaction, photographies :
Service Information Angres

Cérémonie des vœux du maire



Madame la Maire a dressé le bilan plutôt sombre de l'année 2022, tant au plan national qu'international. L'invasion russe en Ukraine exprime toute la tragédie d'une guerre. Elle a suscité un élan de solidarité important et les Anglois-e-s y ont participé avec beaucoup de coeur, merci !

2022 fut aussi une année de plus marquée par les catastrophes climatiques, entre épisodes de canicules, sécheresse, incendies, tornades... Le réchauffement climatique est un problème majeur posé à l'humanité toute entière. « *Il est également temps de changer de modèle de société pour aller vers plus sobriété, ce qui implique de faire évoluer nos politiques de transport, et plus largement nos habitudes de consommation, d'accélérer la réhabilitation thermique des logements. Il faut sanctionner les multinationales qui doivent contribuer à l'effort collectif. Il n'est plus acceptable aujourd'hui qu'elles puissent continuer à polluer l'atmosphère sans être jamais appelées à rendre compte de leurs actes et des catastrophes humanitaires, passées et à venir, dont elles sont directement responsables. A notre niveau aussi toutes nos activités ont un impact. D'autant que nous sommes tous confrontés à une crise énergétique qui nous a surpris par son ampleur.* »

Faire preuve de solidarité...

Madame le maire a rappelé « *Considérant qu'il est inadmissible*

que des familles ne puissent plus se chauffer ou s'éclairer, comme plusieurs maires de l'arrondissement de Lens, j'ai pris un arrêté anti coupure de gaz et d'électricité. Ainsi toute coupure d'énergie est proscrite sur l'ensemble de notre territoire. » De même le conseil municipal a voté une motion pour dénoncer l'envolée des coûts de l'énergie. « *L'énergie est en effet un produit de première nécessité dont le prix doit être fixé en fonction de la réalité des coûts de production par EDF qui doit être nationalisé et sortir de la loi du marché. »* **On nous annonce en effet une hausse de 143% pour l'éclairage public, de 470 % pour la facture d'électricité pour les bâtiments communaux, ce qui va représenter une augmentation pour la ville qu'on peut estimer à plus de 300 000 €.** La ville n'a pas augmenté ses taux d'impôts depuis 2001 et le conseil municipal refuse de faire subir aux habitants cette augmentation sur les familles déjà confrontées à une inflation record. Déjà des mesures ont été prises pour essayer de limiter les répercussions de ces hausses.

... et garantir l'égalité

Avec la guerre en Ukraine, l'inflation record, c'est la réforme des retraites (après celle de l'assurance chômage) qui vient assombrir l'année 2023. « *Et pourtant toute personne n' a-t-elle pas le droit de prendre sa retraite en bonne santé et de bénéficier d' une pension qui lui assure des conditions de vie correctes ?* » c'est la question qui nous

est posée par Madame la maire qui y a répondu « *La proposition d'améliorer le système des retraites solidaire par répartition sans pour autant augmenter l'âge de départ en retraite ou allonger la durée de cotisation est possible. Des solutions alternatives, progressistes existent qui permettent d'élargir l'assiette de financement de notre système de retraite [...] Les Français demandent simplement plus de solidarité, plus d'égalité pour vivre dignement de leur travail et de leur retraite . Ne laissons pas remettre en cause un des acquis les plus importants du Conseil National de la Résistance. »*

Sur la politique nationale, elle a bien entendu regretté l'état de la Santé en France et la situation de détresse des personnels soignants et de l'hôpital public, au bord de l'implosion. « *Une situation partagée malheureusement par de nombreux services publics que le gouvernement voudrait bien livrer au privé.* »

Maryse Roger-Coupin a conclu ses propos sur une note d'espoir « *Malgré les difficultés, nous avons la volonté de continuer à avancer, à moderniser notre territoire, à rénover les bâtiments communaux, à en construire de nouveaux, à diversifier les services à la population, à améliorer la qualité de vie au quotidien des habitants, à développer le bien vivre ensemble dans un esprit de tolérance et de respect. »*



Cérémonie des vœux du maire

Passer le flambeau !

Après avoir laissé la parole à chacun et chacune des adjoint-e-s pour présenter le bilan municipal de 2020 à 2022 et les projets pour 2023 (que vous retrouverez dans les pages suivantes), la cérémonie 2023 de présentation des vœux à la population s'est terminée pleine d'émotion ! **Maryse Roger-Coupin, Maire de notre commune depuis 1992, a déclaré qu'elle quittera ses fonctions de première magistrate de la ville au printemps :** « Je ne vous ai jamais caché que je ne tiendrais pas les rennes de la commune

jusqu'à la fin de ce mandat. Nous voici bientôt arrivés à mi-mandat, il est temps pour moi de penser à tourner la page et de confier l'avenir de la ville d'Angres à d'autres mains. Je suis confiante dans l'avenir, je vous l'ai dit, je suis entourée d'une équipe solide, totalement investie qui saura continuer à œuvrer pour construire Angres de demain. Le conseil municipal, à qui il reviendra d'élire le nouveau Maire, a investi de cette mission Anouk Breton. Je lui fais totalement confiance pour l'avenir ainsi qu'à l'ensemble des élus du conseil municipal qui l'ont unanimement

désignée. C'est avec plaisir que je l'accompagnerai, et l'épaulerai, en restant membre du conseil municipal. Elle sait qu'elle peut compter sur moi et que je serai toujours à ses côtés. Devenir Maire aujourd'hui n'est en effet pas une sinécure, surtout en cette période si troublée et de restrictions budgétaires. Mais je sais qu'elle saura faire face, activement épaulée par cette équipe unie et motivée. Merci à toi Anouk d'avoir accepté de reprendre le flambeau ! Que l'histoire angroise continue ! »

Les réalisations 2021/2022 et les projets 2023

La mairie

- ✓ La mairie, a bénéficié de travaux de rénovation thermique complets : **toiture, frontons, pose de panneaux photovoltaïques à l'arrière de la toiture, changement des menuiseries à l'étage et remise à neuf des bureaux...** Les **peintures de la façade** ont également été refaites pour donner au bâtiment un coup d'éclat.



un nouveau local associatif

- » Les anciens locaux de l'école de musique, sont **actuellement en travaux pour être complètement réaménagés.** Ils sont destinés à accueillir le comité local du secours populaire français, le club des cyclorandonneurs, le club VTT et l'amicale des boulistes. De même **le dojo bénéficiera d'une rénovation énergétique** qui consistera notamment en l'isolation des murs et de la toiture et l'installation d'un mode de chauffage moins énergivore.



Les écoles

école F. Dolto



- ✓ Les abords de l'école F. Dolto ont été repensés. **Des jeux d'extérieurs ont été installés, un jardin sensoriel est en cours de réalisation** pour les enfants de l'école maternelle et de la crèche. **De nouvelles clôtures ont été posées dans le cadre de cet aménagement.** Elles renforcent aussi la sécurité, tout comme le nouveau chemin piétonnier autour du parking en schiste.

- Après l'isolation des plafonds, **cet été les sols seront rénovés dans les salles de l'école maternelle.**

- ✓ **Des nouveaux sanitaires à l'école Curie** ont été créés à l'endroit de l'ancien local de l'Amicale Laïque. Ces nouveaux points d'eau et toilettes supplémentaires sont appréciés pour tous.

- **Les travaux de réfection complète de la toiture avec la pose de panneaux photovoltaïques** sont planifiés pour cet été 2023. Ils viendront alimenter les bâtiments en électricité dans la continuité de notre démarche de développement durable et de sobriété énergétique.

école Curie-Pasteur



L'équipe municipale continuera à travailler sur la sécurisation des abords des écoles et à améliorer le stationnement des voitures. Des réflexions sont en cours sur la sensibilisation des jeunes à la culture, sur les animations de Noël, mais aussi en développant notre collaboration avec le collège sur différents projets. Enfin, la création d'une boîte à livres dans une ancienne cabine téléphonique dans la cour de Curie est envisagée.

Les travaux de voiries



- ✓ Des travaux de réfection des voiries de la commune ont été réalisés avec le souci d'y améliorer la sécurité et de réduire la vitesse, problème récurrent pour lequel nous n'avons pas toujours de solution tant certains automobilistes sont indisciplinés. Il s'agit de la **rue Salengro**, de la **rue des écoles**, du **chemin des Normands prolongé** et de la **route d'Aix** où des chicanes ont été réalisées pour là aussi essayer de limiter la vitesse.
- » En 2023 est prévue la réfection des **trottoirs rue Marcel Leclerc et Cité du Caumont** dans les rues où les clôtures ont déjà été changées.
- » Toujours dans l'optique de réduire la vitesse des véhicules, des travaux **rue Clemenceau, entre le parc du Transvaal et l'entrée de Givenchy** sont à l'étude.

un éclairage public économique

- ✓ Plusieurs rues ont été concernées par le **passage aux LEDS : rues Clemenceau, du 14 juillet et du 8 mai**.
- » Ce programme de **rénovation de l'éclairage public** se poursuivra cette année avec les **rues Salengro, la rue des Ormes, la rue de Souchez et la cité du Caumont**. Pour accompagner cette démarche de sobriété énergétique, l'éclairage nocturne est supprimé depuis le 1^{er} décembre de 23h à 5h30.



La vidéosurveillance des bâtiments



- ✓ Le programme d'équipement des bâtiments communaux en vidéosurveillance se poursuit. Après **l'espace Jean Ferrat, les bâtiments des services techniques et la Mairie**, sont programmés **la salle Marc Lanvin, la nouvelle salle associative à l'espace Leon Latosi**.

un nouvel équipement sportif

» Afin d'améliorer les conditions d'entraînement des joueurs de l'ESA, **un terrain synthétique de 30 sur 40 m sera créé au stade Pierru pour l'entraînement des plus jeunes.** Les demandes de subventions ont été déposées, il ne reste qu'à attendre l'accord.

Une réflexion est en cours pour le terrain à Jesse Owens où il ne sera pas possible d'obtenir des subventions pour l'aménagement d'un synthétique dans la mesure où on ne peut pas faire homologuer le terrain. Le coût est estimé à 800 000 € et il n'est pas envisageable d'en faire supporter entièrement le coût aux habitants dans le contexte actuel.

nos cités minières



Début 2023 la Sia a entrepris la réhabilitation des 104 logements de la cité des Bruyères.

La réhabilitation énergétique des logements a pour objectif de réduire les consommations d'énergie liées au chauffage. Les travaux consistent notamment en une isolation thermique extérieure des façades et une isolation intérieure, au remplacement des menuiseries et au remplacement des chaudières. Sont prévus également des travaux d'amélioration du confort des logements et de la qualité de vie des locataires.

En fonction de l'état de vétusté et à la demande des locataires pourront également être programmés des travaux de rénovation intérieure plus lourds, ce qui nécessitera un relogement temporaire.

La cité de Souchez a été retenue dans le cadre de l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier) pour la période 2021-2028. Ce programme sur 10 ans vise à métamorphoser l'image du territoire par la réhabilitation de l'habitat et la requalification des cités. Mais l'Etat n'a toujours pas dégagé les crédits nécessaires à la réhabilitation des logements pour les cités retenues dont Angres fait partie. La ville a réalisé une étude urbaine qui prend notamment en compte les problèmes d'inondations que nous avons connus en 2016. **Mais là encore l'Etat ne tient pas ses engagements alors qu'il est plus qu'urgent que les logements Maisons et Cités bénéficient, eux aussi des travaux de réhabilitation énergétique pour réduire les factures des locataires.**



Cité du Caumont, une première phase de travaux de remplacement des clôtures a été réalisée. Une deuxième phase devrait avoir lieu en ce début 2023. Les travaux consistent en la pose d'une clôture en grillage rigide sur une plaque béton, d'un portillon et d'un portail et l'aménagement d'une place de stationnement en schistes.

Vie de la cité



Angres Atout Danses

Le thé dansant d'Angres Atout Danses est de retour ! Pour le plus grand plaisir des passionnés de cha-cha, tango, rock etc.



Miss Grand Coeur

Election de la première Miss organisée par Jennifer et Chimène Drouvin et les bénévoles de l'association Miss Grand Coeur au profit de «Tous ensemble pour Tiago et Cléa».

Ecole de musique



Après la prestation des élèves de l'école de musique municipale, les élus et représentants de la délégation musicale de l'arrondissement de Liévin leur ont remis leur diplôme. Ils ont souligné cette année encore les très bons résultats de notre école de musique.

Salon des Créateurs



Le salon des créateurs organisé par les étudiants en techniques de commercialisation de l'IUT de Lens a connu un beau succès autour des stands des 32 créateurs et des ateliers créatifs.

Au Fil des Ans



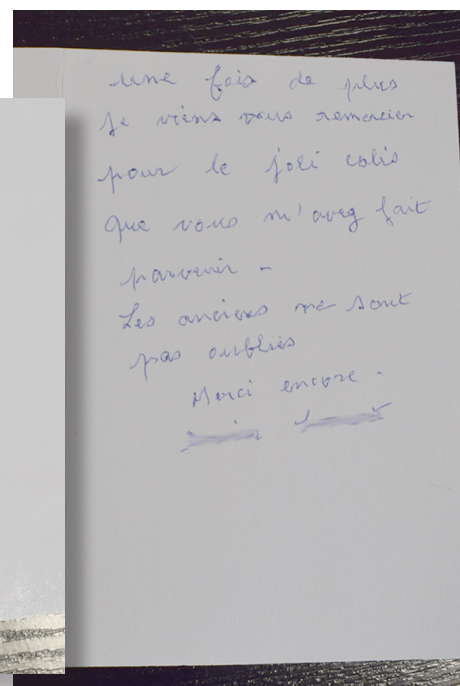
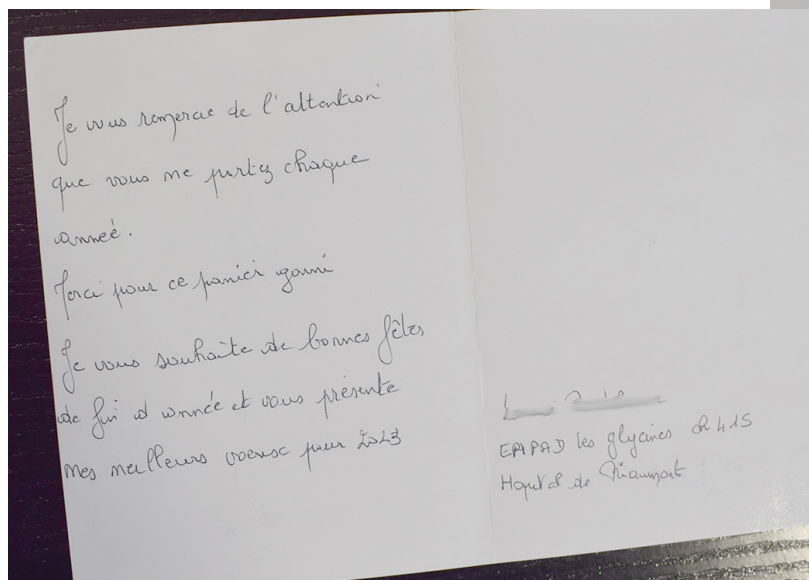
La galette de l'association Au Fil des Ans a désigné ses reines et ses rois !

Colis de Noël des aînés

Nos aînés, qu'ils soient à leur domicile ou résidents d'une EHPAD, ont reçu la visite d'Annie Wojciechowski et des élus de sa commission : l'occasion de leur remettre un colis pour les fêtes de fin d'année mais aussi de leur dire que nous ne les oublions pas et pour certains d'entre eux de rompre l'isolement pendant quelques temps.



Madame la Maire et les élus ont reçu plusieurs cartes de remerciement pour ce colis de fin d'année fort apprécié.



Nails création

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Installée à Angres depuis deux ans, Ludivine Leroux a débuté son activité de prothésiste-ongulaire il y a un an. Passionnée par les ongles, elle faisait beaucoup d'essais sur ses propres ongles, c'est ainsi que son conjoint l'a poussée à se former et à s'installer quelques mois plus tard à son domicile. Le nom de son auto-entreprise, Nails Création, résume bien le côté créatif et artistique que Ludivine aime apporter. « *Ce qui me plaît c'est de relever les challenges des demandes que me font les clientes. Qu'elles me laissent carte blanche ou qu'elles aient des demandes particulières* » explique-t-elle. Ludivine utilise très peu de pochoirs et de stickers, 90% de ses dessins sur ongles sont faits à la main ! Cette pratique du « nail art » demande une prédilection pour le travail de précision. « *Je suis minutieuse et je veux le meilleur résultat pour mes clientes, c'est pour cela que pour une nouvelle technique, un nouveau dessin, je fais des essais sur moi-même !* » révèle Ludivine. Des ongles uniques ? Vous êtes tentées ? **Allez vite voir le facebook de Nails Creation. Pour prendre rendez-vous : 07 69 75 48 59.**



La Binocle

Nous vous avons présenté, il y a quelques années, Julien Delahaye à l'ouverture de sa salle de sport CrossFit Badass, après avoir tenté quelques expériences dans sa formation de base, opticien. Mais la crise sanitaire du covid le contraint à fermer sa salle plusieurs mois. Et c'est là que germe l'idée d'ouvrir son magasin d'optique, plutôt qu'une nouvelle salle sport. « *Je me suis rendu compte que tout ce qui touchait au secteur de la santé était moins impacté par les fermetures* » confie-t-il. Un projet qui mûrit et qu'il monte avec son ami et associé Louis Marlière, professionnel de la vente, après avoir fait quelques essais concluant pour s'assurer qu'il n'avait pas « perdu la main ». Mais Julien ne veut pas délaissier sa salle de fitness et veut s'installer à Angres, au plus près. L'ex-local de fleuriste est idéalement placé et c'est donc en centre-ville que *La Binocle* a vu le jour. Les deux associés ont un concept bien à eux, bien différent des chaînes d'opticien. Ils misent sur des montures de qualité mais qui restent abordables dans les prix et sur un nombre limité de paires « *On a une gamme de montures choisies spécifiquement pour que chacun y trouve ce qui lui convient. On connaît bien nos stocks. Quand on a compris la problématique du client on sait ce qui lui ira. Faire essayer 20 paires, ça ne sert à rien !* » Le concept est aussi applicable aux verres : *qualité des matériaux, appareils de dernière technologie, écoute et compréhension des besoins de la clientèle, « sans oublier le service après-vente »* insistent-ils.



LA BINOCLE propose une offre spéciale pour les habitants d'Angres allant jusqu'à moins 100 euros ! Ils peuvent aussi se déplacer à domicile pour les personnes à mobilité réduite. Ouvert du mardi au samedi de 10h-12h / 14h-18h. Prenez votre rendez-vous au 09 64 13 12 41.

Noces d'Or de Joëlle et Jean-Marc

Angrois depuis un peu plus de 45 ans, Jean-Marc Wattelier et Joëlle Fouquart, sont bien intégrés dans la vie de la commune. Joëlle a d'ailleurs grandi dans les baraquements de la cité du Caumont, construits après-guerre en urgence pour accueillir les mineurs. Jean-Marc, lui aussi fils de mineur, a grandi à Loos-en-Gohelle et Grenay. C'est dans la cour du lycée Henri Darras de Liévin qu'ils se rencontrent et c'est ainsi que tout a commencé... Jean-Marc s'engage rapidement dans l'armée et les deux jeunes amoureux se marient en décembre 1972 et au printemps suivant, arrive leur premier fils Laurent. Lorsque Jean-Marc quitte l'armée, la petite famille exilée dans l'Est, revient dans la bassin minier puis Jérémie et Amandine viendront agrandir la famille. Joëlle élève ses enfants puis reprend ses études, passe son BAC, son DEUST et obtient un poste à l'université. Quant à Jean-Marc, il travaille dans différentes entreprises en tant qu'électricien et finira sa carrière à la ville d'Angres de 2010 à 2014 où il seconde le directeur des services techniques et gère l'informatique, devenu au fil des ans l'une de ses passions. Toujours très actifs, ils partagent aussi leur temps avec leurs neuf petits-enfants.



L'ayurveda ? Pourquoi pas !



La municipalité envisage de renouveler les ateliers ayurveda. Vous êtes intéressés ? Venez découvrir cette médecine traditionnelle indienne, ancienne de près de 5000 ans. Elle vise l'équilibre entre notre corps et notre esprit pour une vie saine à l'aide de l'alimentation, d'une hygiène de vie, de massages, du yoga, de la méditation...

Deux tranches horaires sont envisagées :
le vendredi de 18h à 21h ou un après midi en semaine à définir de 14h à 17h.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer, merci de choisir l'option qui vous conviendrait le mieux en appelant au Moulin de Tous au **03 21 44 97 50.**



Un dernier regard sur Noël 2022

Parade de Noël



Les ateliers de la mère Noël



Le Père Noël aux écoles



Le Père Noël et ses lutins ont rendu visite aux enfants des écoles avec des friandises pour tous et un livre pour les élèves de maternelles, le tout offert par la ville.

Spectacle de Noël du CCAS



Cathy Druelle et les élus ont organisé avec le CCAS, une distribution de colis de Noël suivie d'un spectacle pour toute la famille.

Amicale Laïque



Le magicien a été très applaudi lors de l'Arbre Noël de l'Amicale Laïque, qui fut précédé d'une jolie prestation de la chorale de l'école maternelle

Spectacle de Noël pour les élèves des écoles



Tous à la médiathèque !

PROJECTION "DEBOUT LES FEMMES !"



Mardi 14 mars à 19h

François Ruffin donne la parole aux femmes qui occupent des métiers essentiels mais dévalorisés. Un documentaire touchant et engagé.

Pour ados et adultes

Gratuit sur réservation à la médiathèque.

PROJECTION "PRINCESSE MONONOKÉ"



Mardi 28 mars à 18h30

Parti en quête d'un remède, un prince affecté par un mal fatal se retrouve dans une contrée où se livre une bataille entre une ville minière et les animaux de la forêt.

A partir de 10 ans

Gratuit sur réservation à la médiathèque.

Les Nuits de la lecture

Retour sur les Nuits de la Lecture à la médiathèque L'Embellie avec les contes pour se faire peur, le jeu du loup-garou et le spectacle de la Cie Les Baladins "On badine avec l'amour"



Avant le jeu familial du loup-garou, lectures pour les tout-petits pour se faire peur (gentiment) !



«On badine avec l'amour» : spectacle drôle et touchant sur le thème de l'amour

Les coups de coeur de L'Embellie

Nouveautés magazines, CD et DVD



Le Journal de Mickey

Magazine hebdomadaire, le Journal de Mickey c'est des BD, de l'actualité littéraire jeunesse et des reportages passionnants.

Parenthèse

Magazine dédié aux parents d'adolescents de 12 à 18 ans.

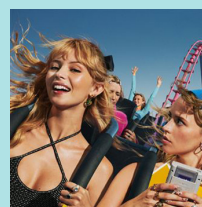


Maison créative

Apportez un souffle nouveau à votre intérieur grâce aux idées déco et aux nouvelles tendances.

Stromaë

Il marque le retour d'un des artistes les plus importants de sa génération ! Il nous parle de la famille, de la dépression, de ses joies et ses peines.



Angèle

Album pop et entraînant aux allures de confession. elle ne perd pourtant pas sa légèreté et son humour caractéristique.

Encanto

Bienvenue dans la fantastique famille Madrigal !



Flambeau

Jonathan Cohen nous emmène sur l'île de Chupacabra pour nous faire vivre une expérience plus que barrée !

Dune

Adaptation du roman de F. Herbert. On suit les aventures de Paul Atréides voué à connaître un destin hors du commun



DES SPECTACLES POUR TOUS EN MARS !

Spectacle

La Princesse qui n'aimait pas

Samedi 04 mars - 16h
Salle bleue
Dès 6 ans

*L'Embellie**

Il paraît que toutes les histoires ne peuvent pas être racontées.

Il paraît que toutes les petites filles ne rêvent que de princes, de châteaux, de robes roses à paillettes.

Il paraît que c'est comme ça depuis la nuit des temps, et qu'on ne peut rien y changer.
Alors...



Gratuit - Réservation à la médiathèque ou au 03 91 83 45 85

contact@droitdecite.com
03 21 49 21 21

FESTIVAL
LES CHANTEURS
DE CHANDROS ITINERANT
DANS LES HAUTS-DE-FRANCE
DU 2 MARS AU 22 AVRIL 2023



MARCIA Rigelu

5 euros : Pré-vente
10 euros : Sur place

Dimanche 05 Mars à 17h
Angres - salle des fetes

Gratuit pour les Angloises dans le cadre de la journée des droits des femmes.

Dimanche 26 mars à 18h

Espace Jean Ferrat
Salle bleue

Spectacle
Chez
Manu et Odile
Par le collectif des Baltringues

Manu et Odile, vieux couple de retraités du Nord, vous invite chez eux. Ils s'aiment depuis longtemps, très longtemps, très, très longtemps... Alors qu'Odile se tient prête à vous accueillir, Manu exhume d'on ne sait où, des bibelots qui vont replonger les vieux amoureux dans les années 60. Souvenirs ? Ou réalité du quotidien ?

Ce spectacle ne manquera pas de vous réjouir ou de vous troubler.



Gratuit - Tout Public - Durée: 1h15 Réservation à la médiathèque ou au 03.91.83.45.85